

Date : 24/09/2014

Pays : FRANCE

Page(s) : 7-9

Rubrique : EVENEMENTS ET PERSPEC...

Périodicité : Quotidien

Surface : 122 %

Bulletin  
Quotidien



## La majorité devrait changer au Sénat

Le renouvellement sénatorial du 28 septembre concerne 178 sièges, 59 pourvus au scrutin majoritaire, et 119 au scrutin proportionnel.

Ce scrutin devrait être marqué par un changement de majorité, alors que les partis de gauche, qui se sont divisés à de nombreuses reprises depuis 2011, disposent d'une très courte avance (quatre sièges).



De fait, la droite part favorite : les élections municipales ont été très défavorables à la gauche, la réforme des collectivités territoriale et la diminution des dotations aux collectivités constituent des handicaps pour les candidats de gauche en général, et du PS en particulier. En outre, le PS, le PCF, les écologistes voire le PRG, sont souvent divisés, notamment dans les départements élisant leurs sénateurs au scrutin proportionnel.

Cependant, la droite apparaît également souvent divisée, alors que plusieurs listes UMP sont parfois en compétition dans certains départements ; en outre, des sénateurs élus au scrutin majoritaire lors du précédent renouvellement et désormais au scrutin proportionnel, doivent constituer des listes séparées ce qui peut faire perdre quelques sièges à l'actuelle opposition. Le scrutin proportionnel pourrait ainsi amortir la défaite de la gauche.

Quoi qu'il en soit, à gauche, certains évoquent une victoire assez nette de la droite, avec une majorité d'environ 20 sièges, d'autres observateurs évoquant une avance d'une dizaine de sièges.

L'ampleur de l'avance de la droite sera déterminante pour la présidence de la Haute Assemblée. En effet, certains, à gauche, évoquent, dans l'hypothèse d'une courte avance de la droite, la possibilité de voir élire un sénateur socialiste, avec l'appui de quelques élus centristes ou UMP. Le nom de l'ancien ministre Jean-Pierre SUEUR, sénateur du Loiret, président de la commission des Lois a été évoqué (cf. "BQ" du 15 septembre). Ce dernier n'a pas annoncé sa candidature, seul M. Didier GUILLAUME, président du groupe socialiste, ayant annoncé qu'il serait candidat à la succession de M. Jean-Pierre BEL. Rappelant le précédent de l'élection d'Alain POHER en 1968, certains observateurs ont également évoqué une candidature de l'ancien ministre Michel MERCIER, ancien président du groupe UC, de nouveau candidat dans le Rhône, avec le soutien d'élus socialistes.

L'hypothèse la plus vraisemblable est cependant qu'un membre du groupe UMP soit élu président de la Haute Assemblée. Trois sénateurs sont candidats à la "primaire" qui sera organisée au sein du groupe le 30 septembre : l'ancien Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN, l'ancien président du Sénat Gérard LARCHER et M. Philippe MARINI, président de la commission des Finances.

M. LARCHER faisait figure de favori. Cependant, les sarkozystes auraient décidé de soutenir M. RAFFARIN, et certains soutiens de M. Gérard LARCHER considéraient hier qu'il serait alors difficile au sénateur des Yvelines de l'emporter. La présidence du groupe pourrait alors être confiée à l'ancien ministre Roger KAROUTCHI, sénateur des Hauts-de-Seine, proche de l'ancien président de la République.

Les présidences de commission devraient être également au centre des discussions. MM. Philippe MARINI et Gérard LARCHER considèrent que la présidence de la commission des Finances, en cas de changement de majorité au Sénat, ne doit pas être confiée à l'opposition sénatoriale (cf. "BQ" du 10 septembre). M. MARINI pourrait alors, selon certains observateurs, conserver la présidence de cette commission. Certains évoquent par ailleurs la désignation d'un élu RDSE à la présidence de la commission des Lois, le nom de M. Jacques MEZARD, sénateur du Cantal, président du groupe RDSE, étant cité.

La présidence de la commission des Affaires étrangères et de la Défense, exercée depuis 2011 par M. Jean-Louis CARRERE, sénateur (PS) des Landes, pourrait de nouveau être confiée à un élu socialiste.



## M. Jean-Pierre RAFFARIN se fait fort de "résister" à l'exécutif, M. Gérard LARCHER rappelle que le président de la République devra "entendre" le Sénat

L'ancien Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN, candidat à la présidence du Sénat, s'est présenté mardi sur Public Sénat comme l'homme capable de "résister" et de faire respecter la Haute Assemblée face à l'exécutif. "Je n'ai jamais assumé cette responsabilité, je suis porteur d'un projet", a déclaré le sénateur de la Vienne. "Je crois que j'ai la capacité de résistance parce que je connais bien l'Etat de l'intérieur et que je crois pouvoir avoir la force d'être quelqu'un qui portera le Sénat haut, capable de résister quand le Sénat n'est pas respecté mais en même temps capable de proposer et de rassembler toutes les intelligences (...) pour essayer de penser l'alternance du pays", a-t-il ajouté. "Je suis donc dans une stratégie qui est 100 % nouvelle", a dit M. RAFFARIN, qui avait souhaité, lundi, que la Haute Assemblée puisse "dépasser un peu les clivages politiques".

Dans une lettre adressée aux sénateurs, M. Gérard LARCHER a quant à lui regretté que le Palais du Luxembourg ait "oublié sa mission essentielle" : être "la France des territoires". Le Sénat doit "plus que jamais (...) relever la République (...) en retrouvant sa liberté, son autonomie et sa spécificité : l'exigence législative. Pour le sénateur des Yvelines, "il faudra que le président de la République entende le Sénat, (...) que le gouvernement compte avec le Sénat", "roc de stabilité dont le pays a besoin".